

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2022

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, 07 FÉVRIER 2022 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault

MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Marie-Claire Tétrault, siège no 1
Vicky Bombardier, siège 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany St-Amant, siège 5
Julien Bussièrès, siège 6
Dany Boyer, siège no 4

ABSENTS

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 10 janvier 2022
 - Séance extraordinaire du 17 janvier 2022
 - Séance extraordinaire du 31 janvier 2022
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de janvier 2022
- 6. COMPTE-RENDU**
 - 6.1 Aucun
- 7. URBANISME**
 - 7.1 PIIA Boisé du Ruisseau – 871-873-875, rue Dépôt – Construction d'une habitation multifamiliale de type triplex (3 logements)
 - 7.2 Adoption du règlement 560-18 modifiant le règlement 560 sur le zonage

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 7.3 Adoption du règlement numéro 640 sur les PPCMOI
- 8. ADMINISTRATION**
 - 8.1 Offre de services - Archives
 - 8.2 Nomination de représentants spéciaux - Compte petite caisse
 - 8.3 Avis de motion numéro 639-1 modifiant le règlement 639 concernant l'imposition des taxes et compensation pour 2022.
 - 8.4 Modification de la résolution numéro 423-21-12-06 (révision salariale annuelle)
 - 8.5 Révision annuelle des échelles salariales – Cadres et professionnels
 - 8.6 Formation en sécurité civile
 - 8.7 Adoption du règlement 641 sur le code d'éthique des élus
 - 8.8 Office municipal d'habitation - Révisions budgétaires 2021
 - 8.9 Office municipal d'habitation - Révisions budgétaires 2022
 - 8.10 Prix MMQ en gestion des risques
 - 8.11 Délégation de compétence - Appel d'offre pour l'entretien des bornes-fontaines et la route de rinçage
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
 - 9.1 Demande de prêt du brasero pour la tenue d'une rencontre
- 10. LOISIRS**
 - 10.1 Annulation du camp de jour de la semaine de relâche
 - 10.2 Subvention du Grand Prix Ski-doo de Valcourt
 - 10.3 Embauche d'employés pour le projet de parc hivernal
- 11. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX**
 - 11.1 Offre de soumission - Achat d'une nouvelle porte de garage pour le garage municipal
 - 11.2 Offre de services - Outillage pour le Graco
 - 11.3 Offre de services - Inventaire des panneaux de signalisation
 - 11.4 Vente du trackless - Centre d'acquisitions gouvernementales
 - 11.5 Achat de nouveaux équipements pour le trackless
 - 11.6 Offre de services - Lignage de rue
 - 11.7 Soumission - Lignage de pistes cyclables
 - 11.8 Achat d'une nouvelle camionnette pour les travaux publics
 - 11.9 Avis de motion numéro 642 décrétant des travaux d'agrandissement de l'usine de filtration du lac Bowker et un emprunt de 592 544 \$
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
 - 12.1 Aucun
- 13. VARIA**
 - 13.1 Activités Valcourt sous les étoiles

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

13.2 Projet-pilote de surface glacée

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

025-22-02-07

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté.

ADOPTÉE

026-22-02-07

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2022 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 17 ET 31 JANVIER 2022

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 10 janvier 2022 et des séances extraordinaires du 17 janvier et 31 janvier 2022, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2022 soit accepté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 janvier 2022 soit accepté.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 janvier 2022 soit accepté.

ADOPTÉE

027-22-02-07

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 31 décembre 2021 soit acceptée, ainsi que celle à payer au 31 janvier 2022

QUE le trésorier soit autorisé à émettre en conséquence les chèques de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 67 766.98 \$ (soixante-sept mille sept cent soixante-six dollars et quatre-vingt-dix-huit sous) pour la liste au 31 décembre 2021 et 472 819.41 \$ (quatre cent soixante-douze mille huit cent dix-neuf dollars et quarante et un sous) pour la liste au 31 janvier 2022 .

Certificat de disponibilité de crédits

Gerson Saenz, trésorier

Date

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADOPTÉE

028-22-02-07

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la liste des correspondances, telle que proposée.

ADOPTÉE

029-22-02-07

PIIA BOISÉ DU RUISSEAU – 871-873-875, RUE DÉPÔT – CONSTRUCTION D'UNE HABITATION MULTIFAMILIALE DE TYPE TRIPLEX (3 LOGEMENTS)

ATTENDU QUE les requérants souhaitent construire une résidence multifamiliale de type triplex (3 logements) sur le lot actuel 4 961 077, aux adresses civiques 871-873-875, rue Dépôt, situé dans la zone R-10, assujetti au PIIA;

ATTENDU QUE l'implantation proposée serait localisée sur la rue Dépôt et laisserait approximativement une cour avant semblable aux immeubles environnants;

ATTENDU QUE les plans proposent une résidence de trois unités, sur deux étages, de forme rectangulaire avec décroché. La superficie au sol du bâtiment projeté est de 1053 pieds carrés (97,8 m²), pour une superficie totale de plancher de 3029 pieds carrés (281,4 m²).

ATTENDU QUE le revêtement extérieur sera du fibrociment de marque James Hardie (Gamme HardieBlank) de couleur Blanc arctique (Élévation avant) et Gris nocturne (Élévations latérales et arrière. La toiture sera du bardeau d'asphalte de marque BP, couleur noir 2 tons. Les éléments décoratifs (cadres de portes et fenêtres, fascias, solin de couronnement, etc.) seront de couleur blanche.

ATTENDU QUE le plan propose une toiture à quatre versants (pente 5:12). La toiture serait recouverte de bardeaux d'asphalte de couleur noir deux tons;

ATTENDU QUE le bâtiment aurait une fenestration abondante en façade avant de type à battant, ainsi qu'un patio à l'arrière et une remise rattachée pour chaque logement.

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement de zonage;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite certaines améliorations au projet de construction, à la suite du premier triplex construit de façon similaire en 2020-2021, pour bonifier son harmonisation au voisinage;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a réalisé certaines négociations avec les propriétaires pour l'ajout de certaines modifications au projet;

ATTENDU QUE les propriétaires reconnaissent la qualité du cadre bâti du quartier et démontrent de l'ouverture à améliorer l'intégration du nouveau triplex au secteur;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÊTREULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve l'utilisation des couleurs Blanc arctique et gris nocturne pour le fibrociment qui sera installé comme revêtement extérieur;

QUE le Conseil municipal approuve les plans pour la construction d'une habitation multifamiliale de type triplex (3 logements), selon les conditions suivantes :

1. Que des cadrages de couleur blanc soient installés au pourtour des fenêtres situées sur l'élévation avant du bâtiment;
2. Que les portes situées sur l'élévation avant fassent l'objet d'un traitement visant à ce que la couleur apparente soit harmonisée avec les éléments architecturaux de la galerie avant (avant-toit et garde-corps);
3. Que l'aménagement paysager (engazonnement, mise en place de la plate-bande et plantation des arbres requis) soit complété avant le 31 décembre

2022.

ADOPTÉE

030-22-02-07

ADOPTION DU RÈGLEMENT 560-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 560 SUR LE ZONAGE

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt du projet de règlement ont été faits lors de la séance ordinaire du 06 décembre 2021;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été adopté lors de cette même séance;

ATTENDU QU'un second projet de règlement a été adopté lors de la séance extraordinaire du 17 janvier 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le règlement 560-18 modifiant le règlement de zonage 560.

Aucun changement n'a été fait depuis l'adoption du second projet.

Le règlement a pour objet d'apporter des modifications dans la zone R-38 et de modifier les normes d'affichage dans la zone commerciale C.

Copie de ce règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Une copie du règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

031-22-02-07

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 640 SUR LES PPCMOI

ATTENDU QU'un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés lors de la séance du 10 janvier 2022;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été adopté lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le règlement numéro 640 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Aucun changement n'a été fait depuis l'adoption du premier projet.

Copie de ce règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Une copie du règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site

internet de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

032-22-02-07

OFFRE DE SERVICES - ARCHIVES

ATTENDU l'offre de services de Gestar inc., en date du 06 janvier 2022, pour des travaux de gouvernance en matière de gestion documentaire;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Gestar inc., pour des travaux de gouvernance en matière de gestion documentaire, pour un montant de 3 640.00 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 00-140-00-419).

ADOPTÉE

033-22-02-07

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS SPÉCIAUX - COMPTE PETITE CAISSE

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a déjà adopté une résolution concernant l'administration d'un compte à la Caisse Desjardins du Val-Saint-François (ci-après appelée la « Caisse »), nommant entre autres les représentants de la Ville et décrivant leurs pouvoirs;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt entend nommer et désigner des représentants supplémentaires, avec des pouvoirs restreints de gestion;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE madame Lise Richer et madame Johanne Tétreault soient autorisées à n'effectuer que les seules opérations suivantes au compte folio no 511 735 de la Ville de Valcourt, en autant que ces opérations soient concomitantes :

- endosser un effet de commerce fait à « petite caisse » tiré auprès de la Caisse par la Ville de Valcourt sur le compte indiqué ci-dessus, en autant que le montant ne dépasse

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

pas mille dollars (1 000 \$);

- déposer ledit effet de commerce au compte de la Ville de Valcourt indiqué ci-dessus et;
- faire un retrait du compte de la Ville de Valcourt jusqu'à concurrence du montant de l'effet de commerce.

Il est également résolu que la présente résolution détaillant les prises de décisions soit remise à la Caisse concernée, le tout équivaudra à un amendement à la « Demande d'admission et convention personne morale » et aux autres documents remis à la Caisse pour l'ouverture et la gestion du compte de la Ville de Valcourt, dès que le représentant de la Caisse aura contresigné ladite résolution.

ADOPTÉE

034-22-02-07

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 639-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 639 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR 2022.

MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du règlement **NUMÉRO 639-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 639 CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR 2022..**

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Il s'agit d'apporter des modifications aux articles concernant les droits de mutation ainsi que la médaille pour chiens.

ADOPTÉE

035-22-02-07

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 423-21-12-06 (RÉVISION SALARIALE ANNUELLE)

ATTENDU QU'il est nécessaire de préciser le type d'IPC applicable à la hausse salariale annuelle des employés municipaux

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De modifier la résolution numéro 423-21-12-06 de la façon suivante :

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Par l'ajout, après le mot « consommation », des mots « RRQ + 0.3 %, pour l'année 2022»

Les paragraphes suivants sont également ajoutés :

« Pour les années subséquentes, sera considéré pour la hausse salariale l'IPC RRQ d'octobre à octobre.

Les employés dépassant leur échelon salarial maximal n'ont pas droit à cette hausse.
».

ADOPTÉE

036-22-02-07

RÉVISION ANNUELLE DES ÉCHELLES SALARIALES - CADRES ET PROFESSIONNELS

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a entrepris en 2020 une révision complète des échelles salariales des cadres et professionnels;

ATTENDU le contexte économique défavorable actuel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la révision annuelle des échelles salariales soit limitée à l'indice des prix à la consommation RRQ, majorée de 0.3 %

Pour les années subséquentes, sera considéré pour la hausse salariale l'IPC RRQ d'octobre à octobre.

ADOPTÉE

037-22-02-07

FORMATION EN SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU l'offre de services de Groupe Prudent, pour une formation en sécurité civile;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

D'accepter l'offre de services de Groupe Prudent, pour la dispense d'une formation en sécurité civile pour un maximum de 15 personnes, pour un montant de 2 892 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 02-230-00-310).

ADOPTÉE

038-22-02-07

ADOPTION DU RÈGLEMENT 641 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt du projet de règlement ont été faits lors de la séance du 10 janvier 2022;

ATTENDU QU'un avis public dans le journal a été publié le 29 janvier 2022, conformément aux dispositions de la Loi;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le règlement numéro 641 sur le code d'éthique des élus.

Copie de ce règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Une copie du règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

039-22-02-07

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - RÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu de la Société régionale d'Habitation du Québec une demande de révision budgétaire 2021, concernant l'Office municipal d'habitation de Valcourt (OMHV), datée du 06 décembre 2021;

ATTENDU QUE cette demande de révision nécessite l'approbation de la Ville pour son acceptation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte le budget révisé pour l'année 2021, qui se répartit de la façon suivante :

	Budget révisé 2021 06-12-2021
Revenu	968 596 \$
Dépenses	1 826 707 \$
Déficit	858 111 \$

Contribution municipale, soit 10 % du déficit, réparti comme suit :

Déficit OMH : 85 811 \$

ADOPTÉE

040-22-02-07

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION - RÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu de la Société régionale d'Habitation du Québec une demande de révision budgétaire 2022, concernant l'Office municipal d'habitation de Valcourt (OMHV), datée du 06 décembre 2021;

ATTENDU QUE cette demande de révision nécessite l'approbation de la Ville pour son acceptation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte le budget révisé pour l'année 2022, qui se répartit de la façon suivante :

	Budget révisé 06-12-2021
Revenu	958 807 \$
Dépenses	1 517 293 \$
Déficit	558 486 \$

Contribution municipale, soit 10 % du déficit, réparti comme suit :

Déficit OMH : 55 849 \$

ADOPTÉE

041-22-02-07

PRIX MMQ EN GESTION DES RISQUES

ATTENDU l'offre de services de Vumetric Cybersecurity, pour un audit de sécurité informatique;

ATTENDU QUE cet audit ait pour but d'identifier les risques en matière informatique;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt s'engage à entreprendre les mesures requises pour se conformer à cet audit en gestion des risques;

ATTENDU QUE cette offre de services respecte les règles du concours en gestion des risques de la Mutuelle des municipalités du Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De réclamer à la Mutuelle des municipalités du Québec le prix de 5 000 \$ octroyé dans le cadre de son concours en gestion des risques.

ADOPTÉE

042-22-02-07

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE - APPEL D'OFFRE POUR L'ENTRETIEN DES BORNES-FONTAINES ET LA ROUTE DE RINÇAGE

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de l'entente constitutive de la Régie intermunicipale contre l'incendie de Valcourt, il est de la responsabilité de la Régie de procéder à l'inspection et l'entretien des bornes d'incendie;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt désire déléguer à la Régie la compétence pour procéder à un appel d'offre en son nom pour l'entretien des bornes-fontaines et la route de rinçage;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De déléguer à la Régie intermunicipale contre l'incendie de Valcourt la compétence pour procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'entretien des bornes-fontaines et la route de rinçage.

ADOPTÉE

043-22-02-07

DEMANDE DE PRÊT DU BRASERO POUR LA TENUE D'UNE RENCONTRE

ATTENDU la demande de l'organisme Le Rivage, pour le prêt du brasero pour la tenue d'une rencontre avec ses usagers;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la demande de prêt du brasero de l'organisme Le Rivage, à condition que l'événement se tienne au Ciboulot et que l'organisme fournisse le bois nécessaire.

ADOPTÉE

044-22-02-07

ANNULATION DU CAMP DE JOUR DE LA SEMAINE DE RELÂCHE

ATTENDU la pandémie de la Covid-19;

ATTENDU QU'il est difficile de respecter les mesures sanitaires exigées par le gouvernement provincial dans le contexte actuel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler le camp de jour de la semaine de relâche, pour l'édition 2022.

ADOPTÉE

045-22-02-07

SUBVENTION DU GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT

ATTENDU l'annulation de l'édition 2022 du Grand Prix Ski-doo de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De réduire la contribution financière au Grand Prix Ski-doo de Valcourt à un montant de 5 000 \$. La contribution en services demeure la même selon les termes prévus à l'entente entre le GPSV et la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

046-22-02-07

EMBAUCHE D'EMPLOYÉS POUR LE PROJET DE PARC HIVERNAL

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'embauche des personnes suivantes pour la tenue des activités au parc hivernal :

Julia Rose Côté (appariteur) : 13.50 \$ l'heure
Juliette Létourneau (appariteur) : 13.50 \$ l'heure
Antoine Leblanc (préposé au sentier) : 15.00 \$ l'heure

ADOPTÉE

047-22-02-07

OFFRE DE SOUMISSION - ACHAT D'UNE NOUVELLE PORTE DE GARAGE POUR LE GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU l'offre de services de Portes de garage Mackie Sherbrooke, en date du 26 janvier 2022, pour la fourniture d'une nouvelle porte de garage;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Portes de garage Mackie Sherbrooke, pour la fourniture d'une porte de garage pour le garage municipal, pour un montant de 8 474.63 \$ excluant les taxes applicables (programmation de travaux liée à la subvention PRABAM).

Il est également résolu que la présente résolution annule la résolution numéro 274-21-08-16, à toute fin que de droit.

ADOPTÉE

048-22-02-07

OFFRE DE SERVICES - OUTILLAGE POUR LE GRACO

ATTENDU l'offre de services de Stinson, en date du 10 janvier 2022, pour l'achat d'outillage pour le Graco;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Sinson, pour l'achat d'outillage pour le Graco, pour un montant de 5 646.47 \$ excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

049-22-02-07

OFFRE DE SERVICES - INVENTAIRE DES PANNEAUX DE SIGNALISATION

ATTENDU l'offre de services de Martech Signalisation inc., en date du 27 janvier 2022, pour l'achat d'inventaire de panneaux de signalisation;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Martech Signalisation inc., pour l'achat d'inventaire de panneaux de signalisation, pour un montant de 2 105 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 02-355-00-530).

ADOPTÉE

050-22-02-07

VENTE DU TRACKLESS - CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser monsieur Marc Tétrault à procéder à la vente du trackless et à signer tout document en lien avec cet appel d'offres lancé par le Centre d'acquisitions gouvernementales.

ADOPTÉE

051-22-02-07

ACHAT DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LE TRACKLESS

ATTENDU l'offre de services de Joe Johnson Equipment, en date du 26 janvier 2022, pour l'achat de nouveaux équipements pour le véhicule de type trackless;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Joe Johnson Equipment, pour l'achat de nouveaux équipements pour le tracteur à trottoir Trackless, pour un montant de 16 100 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 03-310-00-068).

ADOPTÉE

052-22-02-07 OFFRE DE SERVICES – LIGNAGE DE RUE

ATTENDU l'offre de services de Lignes Maska, pour la fourniture de peinture pour le lignage de rues;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Lignes Maska, pour la fourniture de peinture pour le lignage de rues, pour un montant de 5 959 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 02-355-00-528).

ADOPTÉE

053-22-02-07 SOUSSION - LIGNAGE DE PISTES CYCLABLES

ATTENDU l'offre de services de Lignes Maska, pour le lignage des pistes cyclables;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Lignes Maska, pour le lignage des pistes cyclables, pour un montant de 4 169.68 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 02-701-92-528).

ADOPTÉE

054-22-02-07 ACHAT D'UNE NOUVELLE CAMIONNETTE (TYPE PICK-UP) POUR LES TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU l'offre de services de Automobile J.P. Yergeau inc., pour la fourniture d'une camionnette de type pick-up F-150 (Ford);

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Automobile J.P. Yergeau inc., pour la fourniture d'une camionnette de type pick-up F-150 (Ford), pour un montant de 40 855.00 \$ excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

055-22-02-07

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 642 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE L'USINE DE
FILTRATION DU LAC BOWKER ET UN EMPRUNT DE 592 544 \$**

MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du règlement **NUMÉRO 642 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE L'USINE DE FILTRATION DU LAC BOWKER ET UN EMPRUNT DE 592 544 \$**.

Le règlement porte sur un emprunt de 592 544 \$ payable sur 25 ans, taxé à l'ensemble de la population de la Ville de Valcourt.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

056-22-02-07

ACTIVITÉS VALCOURT SOUS LES ÉTOILES

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser monsieur Alain Martel à procéder aux dépenses requises pour la tenue de l'activité «Valcourt sous les étoiles».

L'activité aura lieu le samedi 26 février 2022, en journée et en soirée. Une zone sera consacrée aux activités libres et une autre zone demandera l'obligation de détenir un passeport vaccinal.

ADOPTÉE

057-22-02-07

PROJET-PILOTE DE SURFACE GLACÉE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter le projet-pilote de surface glacée, située dans le stationnement de l'aréna. La surface sera sans bandes et demandera l'intervention du service incendie.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

L'entretien sera effectué par les travaux publics (déneigement) et Daniel Maintenance (entretien de la surface glacée à l'aide de la zamboni).

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADOPTÉE

058-22-02-07

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU
À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19h49.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

Me Lydia Laquerre, Greffière